

LOCATION D'ESPACES

TARIFS 2025-2026

	Plein tarif		OBNL et artistes en arts de la scène		Superlocataires (plus de 40h)		Compagnies résidentes ou en accueil	
	\$/heure	\$/jour	\$/heure	\$/jour	\$/heure	\$/jour	\$/heure	\$/jour
Espace 3	25 \$	200 \$	17 \$	136 \$	15 \$	120 \$	14 \$	112 \$
Espace -1	28 \$	224 \$	20 \$	160 \$	18 \$	144 \$	17 \$	136 \$
Espace 2	35 \$	280 \$	28.75 \$	230 \$	26 \$	208 \$	23.50 \$	188 \$
L'Arène au néon (sans technique)	50 \$	400 \$	38 \$	304 \$	36 \$	288 \$	34 \$	272 \$
Arène pour les résidences	n/a	520 \$	n/a	350 \$	n/a	330 \$	n/a	321 \$

MODALITÉS DE TARIFICATION

- Le tarif horaire est déterminé au moment de la réservation et n'inclut pas les taxes;
- Toute période de location est d'une durée minimale de 3 heures : un minimum de 3 heures est facturé;
- Pour une journée de location, 8 heures seront facturées mais il sera possible d'accéder à l'espace de 8 h à 23 h de ladite journée;
- Les tarifs sont modifiables sans préavis;
- Les coûts de location incluent l'utilisation de l'équipement indiqué dans la fiche technique de l'espace;
- Aucune réduction ne sera accordée rétroactivement;
- Le devis fait office de contrat;
- La facture vous sera envoyée dans un délai de 30 jours après votre location.